



SYNDICAT DE DÉFENSE DU CAP D'ANTIBES

ASSOCIATION AGRÉÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 17 MARS 1978

APPEL DE COTISATION 2008

Afin de simplifier notre comptabilité, les cotisations de l'association sont maintenant imputées par année civile (1^{er} janvier - 31 décembre) avec possibilité de payer dès l'Assemblée Générale précédente.

Notre cotisation annuelle pour l'année 2008 est fixée à :

Adhérents : 15 euros - Bienfaiteur : à partir de 40 euros .

Si vous n'avez pas payé votre cotisation depuis notre dernière Assemblée Générale,

nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser celle-ci.

Vous en remerciant par avance, nous vous assurons, cher adhérent, de nos sentiments très cordiaux.

Le Conseil d'Administration

Syndicat de Défense du Cap d'Antibes • Boite postale 16 • 06161 JUAN-LES-PINS Cedex • FRANCE